



PLANCHES DÉFINIES LE 29 JUIN 2010
PLANCHES MISES À JOUR LE 19 JUILLET 2010
Procédure : Réunion
Départementale le 20 SEPTEMBRE 2009

PLAN 2/2

Échelle : 1/5 000
COTE D'AZUR
Sources : IGN, IGN 2009
Géomètre : D.D.T.M. de Merville
Date de mise à jour : 19/07/2010
Élaboré par : D.D.T.M. de Merville
Email : services.urbanisme@merville.fr

Maître d'Oeuvre

Direction Départementale Des Territoires et de la Mer du Nord

LEGENDE

Commune de MERVILLE.

Servitude de Protection des Cours d'eau non domaniaux.

Canalisation Publique d'Eau
Servitude de Protection des Conduites.

Servitude de Protection des Lignes Haute Tension

Servitude de Protection des Canalisations de Transport de Gaz.
Reclement de Sécurité des Ouvrages de Transport de Gaz combustible par Canalisation.
Arrêté du 04 Mai 2006

Carre Mobile Axé sur la Canalisation

Bande de Servitude: VOIR FICHE GRTGAZ EN ANNEXE

Classement des Canalisations:
A = Régions Désertiques ou Montagneuses pâturages, terres de cultures, forêts, zones rurales.
B1 = Secteurs d'une densité à l'hectare de logements et de locaux correspondant à une occupation équivalente supérieure à 4, calculée d'après la surface d'un carré mobile axé sur la canalisation de côté de 200 mètres, sans toutefois dépasser 40.
B2 = Secteurs situés à moins de 75 mètres d'un établissement recevant du public assujéti aux règles de protection contre les risques d'incendie et de panique ou d'un établissement rangé pour risque d'incendie ou d'explosion de la 1ère classe des établissements dangereux.
C = Agglomérations, dès lors que la densité de logements est supérieure à 40.
Dans le cas d'espèce, la canalisation correspond à un emplacement classé en catégorie A et B.

I1BIS Hydrocarbures Liquides
Servitude de Protection des Pipe-Lines.
Pipe-Line Cambra - Dunkerque Raccordement Aéroport de Merville.

EL3 Navigation Interieure
Servitude de Halage et de Marchepied.
Rivière de la Lys.

EL7 Servitude d'Alignement.

EL11 Accès aux routes express et déviations d'agglomérations
Servitude d'interdiction d'accès.

T5 Relations Aériennes
Servitude de Dégageement.
Aéroport de Merville - Cabonne Voir carte Aéronautique.

PT1 Télécommunications
Servitudes de Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques.
Stations Hertzien Centre de Merville Les grands Puteboques
Tour de contrôle aéronautique PT1 = PT2 à 1100m

PT2 Télécommunications
Servitudes de Protection des Centres Hertzien contre les obstacles
Stations Hertzien Centre de Merville Les grands Puteboques

PT2 Servitude de Protection des Faisceaux Hertzien contre les Obstacles
Dans la zone spéciale de dégageement délimitée par deux traits parallèles il est interdit en dehors des limites du Domaine de l'Etat sauf autorisation de créer des obstacles fixes ou mobiles dont la partie la plus haute excède 30 mètres au dessus du niveau du sol ou l'altitude précisée ci-dessous par rapport au niveau de la mer.
LIAISON LENS - SAINT-OMER TRONÇON CASSEL - LENS
ALTITUDE MAXI en M = 95 m

I5 Produits Chimiques - Protection des Conduites.
Hydrogène IBERGUES - ZEEBRUGGE
BANDE DE SERVITUDE DE 94 M DE PART ET D'AUTRE DE LA CANALISATION

T1 Servitude de Protection des Lignes Ferroviaires.
Ligne : Armentières - Arques

INT1 Cimetière civil de MERVILLE
POUR INFO

INT2 Partie militaire située dans le cimetière civil
POUR INFO

Art.*R.123-14 Les Annexes comprennent à titre informatif, les Servitudes d'Utilité Publique soumises aux dispositions de l'Article L.126-1.

